



En un clin d'œil

General Dynamics – OTS Canada Valleyfield / MUSO



Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux énergétiques General Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield

**Mandat d'audience publique
du 16 février au 15 juin 2026**

Le projet de General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques – Canada Valleyfield inc. consiste en l'agrandissement de son usine de fabrication de matériaux énergétiques en Montérégie. Cet agrandissement, qui nécessiterait un investissement de 390 M\$, vise à répondre à une commande de l'armée des États-Unis pour le propulsif M31A2, qui entre dans la fabrication de systèmes d'artillerie lourde, notamment d'obus de 155 mm.

Participation citoyenne

Lors de l'audience publique, les participantes et participants ont exprimé leur point de vue sur divers enjeux se rapportant notamment :

- ▶ à l'utilisation finale du propulsif;
- ▶ aux risques d'accidents industriels;
- ▶ au choix des stations de mesure de la qualité de l'air ambiant;
- ▶ au brûlage à l'air libre.

En chiffres

8
avis

19
constats

37
opinions
exprimées
verbalement
ou par écrit

4
séances
pour mieux
comprendre
le projet et
exprimer
son opinion

Membres de la commission

Prunelle Thibault-Bédard
Présidente

Marie-Eve Fortin
Commissaire

Les rapports du BAPE sont transmis à la ministre responsable de l'Environnement. Ils visent à éclairer la prise de décision du Conseil des ministres, à qui il revient d'autoriser ou non les projets.

Lire le rapport n° 397

En résumé

La commission d'enquête du BAPE estime que le projet apparaît justifié au regard de sa compatibilité avec les orientations stratégiques du Canada en matière de défense. Elle convient que les modélisations démontrent que le projet n'entraîne pas de risques pour les populations à proximité du site de General Dynamics en cas d'accident industriel.

Des bonifications au projet sont néanmoins suggérées à l'initiateur et au gouvernement du Québec en vue d'en limiter les impacts et de favoriser le développement durable. Ainsi, la commission invite l'initiateur à caractériser l'ensemble de ses émissions de contaminants atmosphériques et à collaborer avec le MELCCFP afin de trouver des méthodes de traitement et de valorisation pour les matières actuellement brûlées à l'air libre, dans le but d'en réduire la quantité au maximum.

La commission incite également le gouvernement du Québec, dans le cadre du développement de son secteur de la défense, à tenir compte des risques d'atteinte au droit international humanitaire et à assurer l'existence d'une tribune appropriée pour entendre les préoccupations de la population.

**Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement**

Québec

